

# UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DURABLE ET COMMUNE POUR L'EUROPE

RECOMMANDATIONS AU CONSEIL EUROPÉEN





	<b>Des questions communes appellent des réponses communes</b>	<b>7</b>
	<b>Compter sur les marchés ne suffit pas</b>	<b>11</b>
	<b>Relever le défi d'une politique étrangère en matière d'énergie</b>	<b>15</b>
	<b>Augmenter les économies d'énergie et améliorer l'efficacité énergétique</b>	<b>21</b>
	<b>Promouvoir les énergies renouvelables ainsi que les bio-énergies</b>	<b>27</b>
	<b>Garantir une utilisation plus intelligente des énergies traditionnelles</b>	<b>33</b>
	<b>Faire des progrès décisifs en recherche et développement</b>	<b>37</b>
	<b>Réaliser un marché énergétique cohérent</b>	<b>41</b>
	<b>Conclusion</b>	<b>45</b>



## AVANT-PROPOS

Dans le cadre de notre responsabilité commune sur ce sujet, nous voudrions exprimer notre reconnaissance envers les nombreux membres du Groupe socialiste ayant contribué à ce travail sur une politique énergétique durable commune pour l'Europe. Ce fut une entreprise commune, impliquant des membres actifs dans toute une série de domaines politiques, ainsi que notre collègue Eluned Morgan, rapporteur du Parlement sur le Livre Vert de la Commission sur la politique énergétique. Nous voudrions également remercier notre Secrétariat pour son travail dans ce domaine politique si complexe.

Dès à présent, c'est au Conseil européen de prendre sa responsabilité politique en ouvrant la voie vers une véritable politique européenne de l'énergie. Si les Etats membres échouent, l'Union Européenne ne sera pas en mesure d'aborder les multiples défis auxquels elle doit faire face : sécurité des réserves d'énergie, efficacité énergétique et, avant tout, soutenabilité future de la production et de la consommation d'énergie comme éléments clé dans la lutte historique contre le changement climatique.

**Robert GOEBBELS**

Député européen

Vice-Président

**Hannes SWOBODA**

Député européen

Vice-Président

*Novembre 2006*



L'histoire de l'humanité est inextricablement liée à l'utilisation d'énergies de toutes sortes. L'homme a progressivement été en mesure d'utiliser les ressources énergétiques de la planète pour se chauffer, se transporter ou cuisiner. Le bois et l'énergie du vent ont été remplacés par les combustibles fossiles, tandis que l'électricité a modifié notre mode de vie et nos méthodes de production.

Parallèlement aux développements dans le domaine de l'énergie, des développements technologiques, géopolitiques et environnementaux ont influencé l'offre et la demande des marchés de l'énergie. Les ressources énergétiques ne sont pas distribuées de façon égale à travers les différentes zones géographiques. L'augmentation des prix de l'énergie est également influencée par différents développements politiques dans certaines régions productrices.

L'impact de notre consommation d'énergie sur l'environnement est au cœur de nos débats. L'impact environnemental des émissions de CO<sub>2</sub> et le changement climatique sont une préoccupation générale. Le modèle énergétique mondial est en état d'alerte maximale. Les ressources énergétiques fossiles deviennent de plus en plus rares – et rareté rime avec prix plus élevés.

Il existe des alternatives aux énergies fossiles, mais d'importants progrès technologiques sont souvent nécessaires pour réussir à éliminer progressivement les types d'énergies surpolluantes. Il y a urgence. La consommation mondiale d'énergie va continuer à augmenter, notamment en raison de l'augmentation de la population mondiale (de 6,4 milliards à 8 milliards en 2030). Des centaines de millions de personnes espèrent atteindre un niveau de vie comparable à celui des pays développés. L'Agence internationale de l'énergie nous rappelle que 1,6 milliard de femmes et d'hommes n'ont pas accès à l'électricité, que 2 milliards ne disposent que de bois pour chauffer leur maison et pour cuisiner. Les développements

que connaissent la Chine et l'Inde (qui représentent 39 % de la population mondiale) créeront une demande supplémentaire considérable. Selon l'AIE, la consommation mondiale d'énergie augmentera de 60 % d'ici à 2030. 125 millions de barils de pétroles par jour seraient nécessaires pour satisfaire cette demande, alors que les niveaux de production actuels se situent aux alentours de 85 millions de barils par jour. Selon les prévisions de l'AIE, 16000 milliards de dollars d'investissements seraient nécessaires d'ici à 2030 pour répondre à la demande mondiale en énergie, dont la moitié doit être investie dans les pays en développement.

Les défis sont immenses. Si la consommation actuelle continue à progresser au même rythme, la consommation mondiale d'énergie primaire doublera au moins d'ici à 2030 (de 10 à 20 MGTeps), dont 80 % proviendra des combustibles fossiles, rendant impossible une stabilisation du taux de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère à 550 ppm en 2050. Les faits sont clairs: la production d'électricité (qui crée 40 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub>), le transport (24 % des émissions mondiales), et la consommation domestique (17 % des émissions mondiales) doivent être révolutionnés. L'Union européenne a un rôle crucial à jouer dans cette lutte globale en faveur de l'énergie durable.

Dans ce contexte difficile, le groupe socialiste préconise une politique énergétique durable et commune pour l'Europe. En coordination avec la Commission européenne, les États membres doivent considérablement augmenter leur niveau de coopération dans ce domaine, et appliquer les accords en vigueur et les directives européennes. En outre, l'action environnementale doit être placée au cœur d'une future politique énergétique européenne. La politique énergétique permettra de tester la capacité politique de l'Europe pour résoudre les problèmes communs avec des politiques ambitieuses et des engagements communs à long terme. La prochaine session de printemps du Conseil européen devra se montrer à la hauteur de cette attente en affichant sa volonté de défendre l'intérêt commun européen en matière de politique énergétique. Si le Conseil ne parvient pas à répondre à cette attente, l'énergie deviendra une source de risque encore plus importante pour la future prospérité de l'Europe, les emplois et la qualité de l'environnement – en d'autres termes, pour la durabilité et le succès du modèle européen de développement.

**Des questions  
communes  
appellent  
des réponses  
communes**





**L'Europe doit faire face à une nouvelle réalité énergétique.** La caractéristique la plus frappante de cette nouvelle réalité est la dépendance croissante de l'Europe vis-à-vis des combustibles fossiles dans un monde où la demande mondiale de pétrole et de gaz va continuer à augmenter et dans lequel l'approvisionnement mondial proviendra essentiellement d'un nombre très limité de régions – le Moyen Orient, la Russie et l'Afrique occidentale.

De ce fait, la récente envolée des prix de l'énergie deviendra une caractéristique de plus en plus problématique sur les marchés mondiaux de l'énergie. Les prévisions établies d'après les politiques actuelles indiquent que l'Europe atteindra un niveau de dépendance aux importations d'énergie de presque 70 % du total de ses besoins en énergie d'ici à 2030, avec 90 % de dépendance pour le pétrole et 80 % pour le gaz. Après les élargissements successifs, la demande en énergie de l'UE augmentera, notamment en raison de la multiplication des échanges et de l'amélioration du niveau de vie dans les nouveaux États membres. La concurrence internationale parmi les consommateurs d'énergie devrait s'intensifier tandis que la demande mondiale d'énergie augmente – entraînant une nouvelle instabilité économique et des tensions géopolitiques – à moins qu'une nouvelle génération de politiques nationales, européennes et mondiales soient élaborées pour tenter de résoudre ce problème.

Cette nouvelle réalité énergétique est étroitement liée au changement climatique. La hausse de la consommation d'énergie issue de combustibles fossiles augmentera les émissions mondiales de CO<sub>2</sub>, à moins que la politique énergétique, en Europe et dans le monde entier, soit radicalement modifiée. Les efforts permettant de réduire considérablement les émissions de CO<sub>2</sub> liées à l'énergie doivent rapidement être intensifiés.

**La politique énergétique européenne de demain doit répondre à trois questions principales:**

- comment garantir des approvisionnements en énergie sûrs à des prix prévisibles et abordables, notamment pour les citoyens économiquement plus faibles?;
- comment rendre la politique énergétique bien plus respectueuse de l'environnement, notamment pour lutter contre le changement climatique, en développant une société à faible taux d'émission de carbone et à faible croissance énergétique?;
- comment partager ces objectifs avec d'autres pays de la planète?

Nous sommes convaincus que nous pourrons répondre à ces questions uniquement si l'UE et ses États membres réussissent à combiner avec succès plusieurs politiques externes et internes de façon cohérente et coordonnée, et veillent à ce qu'elles soient systématiquement appliquées au niveau local, national et européen. La démocratie en tant que telle a également pour mission de garantir le même accès à l'énergie pour tous les citoyens. Tout cela nécessitera une profonde modification des politiques européennes de l'énergie au niveau national et européen – une approche visionnaire, clairvoyante, avec une nouvelle volonté des institutions européennes et des États membres de travailler ensemble pour élaborer une politique énergétique commune.

L'élaboration de cette politique commune doit aller de pair avec la politique européenne sur le changement climatique et son engagement à réduire considérablement les émissions dans le cadre du protocole de Kyoto. Loin d'entraver le développement économique, le protocole de Kyoto doit parvenir à modifier les méthodes et les technologies de production dans l'Union européenne. Il offre également un cadre international dans lequel l'échange des meilleures pratiques et des nouvelles technologies devrait être encouragé, surtout dans les pays émergents et les pays en développement. Cet échange revêt une importance particulière pour les pays producteurs qui sont exploités par un pouvoir oligarchique et cleptocratique. Les actions européennes doivent promouvoir une meilleure gouvernance. Les instruments qui sont utilisés dans la lutte contre le blanchiment d'argent devraient également être appliqués aux revenus illégaux du secteur de l'énergie, qui est contrôlé à 80 % par les États.

**Compter sur  
les marchés  
ne suffit pas**





La nouvelle réalité énergétique entraînera des changements progressifs du comportement des marchés. Les prix plus élevés des énergies fossiles augmenteront l'attrait d'autres énergies – que ce soient les énergies renouvelables ou l'énergie nucléaire – et modifieront les stratégies d'investissement. La réalisation du marché intérieur de l'électricité et du gaz continuera à entraîner des modifications des structures du marché, qui ne doivent pas se faire au détriment des consommateurs, notamment les plus vulnérables.

Cependant, l'Europe ne peut pas uniquement avoir recours à des solutions axées sur le marché pour faire face à la nouvelle réalité énergétique. Nos institutions au niveau national et européen devront faire face à une responsabilité commune en mettant en œuvre une **politique publique proactive et à long terme dans le domaine énergétique**. La qualité de la politique publique dans ce domaine, de la conception à l'application, sera la clé du succès. L'Europe et ses États membres doivent faire face à un problème complexe. Une politique énergétique efficace pour l'Europe devra rassembler un vaste ensemble de politiques – de la politique étrangère à la politique environnementale, de la politique économique à la politique agricole, des transports et du logement. Cela ne sera réalisé que si le Conseil européen parvient à définir un cadre politique clair, dans lequel les **formations concernées du Conseil coordonnent efficacement leurs politiques**, avec le soutien de la Commission européenne.

Le fondement d'une politique énergétique durable et commune pour l'Europe doit reposer sur  cinq piliers principaux  :

- une stratégie pour une politique énergétique étrangère commune ;
- un profond changement en matière d'économies d'énergie et d'efficacité énergétique ;
- des efforts considérables pour que les énergies renouvelables fassent une part toujours grandissante d'un mix énergétique favorisant les sources d'énergie à faible émission de CO<sub>2</sub> et sans émission de CO<sub>2</sub> ;
- la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation dans toutes les technologies d'énergies plus propres ;

- la réalisation du marché intérieur du gaz et de l'électricité, avec une solidarité énergétique entre les États membres, et la réalisation des réseaux énergétiques transeuropéens.

À plus long terme, l'Union européenne doit aspirer à un plus haut niveau d'indépendance et d'efficacité énergétique, principalement basé sur la production d'énergie propre au sein de l'UE.

L'objectif de l'indépendance énergétique doit nous amener à :

- une plus grande indépendance vis-à-vis des combustibles fossiles et des fournisseurs individuels ;
- une plus grande diversité des ressources énergétiques et des pays et régions fournisseurs ;
- mais également une plus grande interdépendance avec les principaux pays fournisseurs, notamment grâce à des projets d'investissement communs et une détention commune des infrastructures de distribution et de transport de l'énergie.

L'Union européenne doit aspirer à devenir la région du monde la plus efficiente en matière de consommation d'énergie. Cet objectif présente de l'intérêt, non seulement d'un point de vue environnemental, mais également en termes géopolitiques et économiques. Dans la plupart des États membres, l'objectif pourrait être atteint en augmentant la part de sources d'énergie renouvelables dans la consommation totale d'énergie – en associant l'utilisation de différentes technologies comme l'énergie éolienne, l'énergie solaire, l'énergie hydraulique et la biomasse – pour qu'elle atteigne au moins 50 % d'ici à 2040. Un tel objectif ne peut être atteint que si tous les acteurs, et notamment l'industrie, y adhèrent.

Entretemps, au cours des 20 ou des 30 prochaines années, les combustibles fossiles représenteront toujours une source d'énergie non négligeable dans la plupart des régions de l'UE. Cet aspect doit être mis en évidence dans la politique énergétique commune de l'UE. Il serait également insensé de penser qu'une politique énergétique externe serait la seule réponse aux préoccupations énergétiques de l'Europe ou de considérer l'augmentation des sources d'énergie renouvelables comme une solution miracle. L'énergie s'inscrit dans le cadre d'un programme complexe à long terme et doit être examinée en conséquence.

# Relever le défi d'une politique étrangère en matière d'énergie





L'UE doit faire face à une dépendance croissante vis-à-vis des fournisseurs étrangers en énergie, alors que les plus grandes réserves de pétrole et de gaz se trouvent dans des régions politiquement ou économiquement instables. **L'UE doit avoir pour principal objectif politique la sécurité d'approvisionnement à des prix abordables et prévisibles, afin d'empêcher les risques de rupture des approvisionnements et les chocs de prix.**

La sécurité d'approvisionnement peut être renforcée de plusieurs façons. La sécurité externe d'approvisionnement peut être considérablement renforcée au fil du temps en réduisant radicalement la consommation d'énergie, et en augmentant la production nationale d'énergies renouvelables et, dans certains États membres, l'utilisation de l'énergie nucléaire. Afin de définir une orientation politique claire, **l'UE devrait convenir d'un calendrier pour la réduction de la dépendance aux énergies fossiles au cours des décennies à venir.**

**La sécurité d'approvisionnement énergétique doit devenir partie intégrante de la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE, au même titre que la politique commerciale et la politique de développement.** L'UE doit utiliser son influence collective dans les dialogues avec les fournisseurs d'énergie clés. Ces dialogues doivent garantir des partenariats solides à long terme et des accords de coopération énergétique, notamment avec la Norvège, la Russie, l'OPEP, les pays membres du Conseil de coopération du Golfe, l'Algérie et les pays producteurs de pétrole dans le Golfe de Guinée. En coopération avec les entreprises européennes et en partenariat avec les pays producteurs, l'UE doit organiser de nouvelles infrastructures pour le transport de l'énergie (pipelines de pétrole et de gaz, terminaux méthaniers). Parallèlement, la politique étrangère de l'UE en matière énergétique doit considérablement diversifier les itinéraires d'approvisionnement et de transit du pétrole et du gaz, dans le cadre de la politique de voisinage de l'UE. C'est pour cette raison que l'UE doit se montrer politiquement et financièrement plus active dans les régions géographiques concernées, avec une assistance financière pour faciliter les infrastructures de transport.

L'UE doit définir une **stratégie commune** pour les relations avec ces pays et ces régions, afin de remplacer les approches nationales disparates des États membres. Les relations énergétiques bilatérales peuvent renforcer les tendances préoccupantes de l'approvisionnement énergétique mondial – absence de transparence, mesures arbitraires, monopoles et acquisitions de rentes. Une approche européenne commune offre les meilleures chances de mettre fin à ces tendances et de contribuer à l'apparition d'un marché énergétique mondial stable et solide.

**Les partenariats et les accords de coopération** doivent être **mutuellement bénéfiques**, surtout avec des pays fournisseurs comme la Russie et l'Algérie, dont l'UE est interdépendante. Ils doivent contribuer à créer des cadres réglementaires stables et ouverts dans les pays fournisseurs, pour encourager les investissements considérables nécessaires dans les infrastructures d'exploitation et de transport afin de garantir les approvisionnements à long terme. Ils doivent être complétés par des accords avec les pays de transit afin de créer une diversité de pipelines sûrs de pétrole et de gaz. Les partenariats et les accords doivent également être utilisés pour promouvoir le programme environnemental de l'UE qui consiste à créer une coopération sur les énergies renouvelables et à promouvoir les économies d'énergie et l'efficacité énergétique au niveau international.

La Russie demeure un des principaux fournisseurs d'énergie pour l'UE. Or, la Russie est tout autant dépendante de notre demande énergétique que nous le sommes pour ses livraisons d'énergie. De ce fait, l'UE doit réclamer et promouvoir une relation énergétique équilibrée, afin que soit également inclut dans de futurs accords de partenariat et de coopération un mécanisme de règlement de conflits.

L'UE et ses États membres doivent veiller à ce que leurs relations diplomatiques, commerciales et humanitaires avec les pays fournisseurs d'énergie favorisent la transparence fiscale, la bonne gouvernance et le rôle de surveillance de la société civile locale relativement à la gestion des revenus énergétiques, grâce à des cadres comme l'Initiative de transparence des industries extractives

et les modèles de responsabilité sociale d'entreprise. Cette garantie est essentielle pour mettre fin à la corruption et à la mauvaise gestion des revenus énergétiques qui peuvent déstabiliser ces pays, menacer le développement durable et favoriser l'agitation qui menace la sécurité des approvisionnements énergétiques. En se basant sur la directive de 2004 relative aux obligations de transparence, les États membres pourraient également utiliser la législation sur les marchés de valeurs mobilières pour promouvoir une plus grande transparence des paiements effectués par les sociétés énergétiques européennes aux gouvernements des pays en développement.

La politique énergétique étrangère de l'UE évoluera sur une scène internationale caractérisée par l'intensification de la concurrence internationale pour l'accès aux approvisionnements énergétiques. Une nouvelle forme de dialogue politique et de coopération est devenue indispensable entre les principaux pays consommateurs, notamment avec les États-Unis, la Chine, le Japon et l'Inde. L'UE et les principaux pays importateurs d'énergie doivent à tout prix éviter une concurrence ruineuse pour les approvisionnements en énergie. Le dialogue doit également être instauré entre les principaux pays consommateurs et producteurs, afin de définir une approche mondiale de l'énergie. **Ces nouveaux dialogues énergétiques mondiaux** devraient permettre de stabiliser, sécuriser et garantir la transparence des marchés mondiaux de l'énergie. Ils devraient promouvoir les sources d'énergie propres et l'efficacité énergétique dans le cadre de l'agenda mondial pour le développement durable convenu à Johannesburg en 2002.

Même avec les meilleurs accords, il peut ne pas être possible d'atteindre une sécurité d'approvisionnement totale. Les incertitudes économiques et politiques sont une réalité dans de nombreux pays fournisseurs et peuvent engendrer des réductions temporaires des approvisionnements en gaz et en pétrole, typiquement associées à un niveau record des prix. Comme mesure de précaution, et dans un système basé sur la solidarité mutuelle et rapide entre les États membres, **le stock minimal de pétrole** dans l'UE pourrait passer de 90 jours de consommation à 120 jours. L'UE devrait également envisager de mettre en place un **stock minimal de gaz** d'au moins

**90 jours. Ces stocks devraient s'inscrire dans le cadre d'un dispositif européen d'urgence. Cet objectif doit tenir compte des caractéristiques géologiques et géographiques des États membres, notamment en ce qui concerne les capacités de stockage et leur proximité des sources d'approvisionnement énergétique.**

**Augmenter  
les économies  
d'énergie et  
améliorer  
l'efficacité  
énergétique**





Les économies d'énergie et l'efficacité énergétique sont les solutions les plus rapides et les moins coûteuses pour répondre aux préoccupations en matière de sécurité énergétique, de dépendance externe, de prix élevés et d'environnement. **L'UE pourrait économiser au moins 20 % de sa consommation actuelle d'énergie** dans les bâtiments, le transport et l'industrie, avec d'importants bénéfices tant pour les entreprises que pour les consommateurs, estimés à 60 milliards d'euros par an, et la création de centaines de milliers d'emplois. La moitié de cette réduction de consommation peut être réalisée simplement en améliorant l'application de la législation en vigueur. L'autre moitié proviendrait de solutions innovantes.

Cet objectif d'économies d'énergie, qui devrait être obligatoire au niveau des États membres, ne tient pas encore compte des mesures supplémentaires d'incitation pour investir dans l'efficacité énergétique à l'origine de la récente flambée des prix de l'énergie. La prochaine session de printemps du Conseil européen devrait fixer des objectifs plus ambitieux que les États membres devraient atteindre d'ici à 2020. Selon les estimations de la Commission, des mesures supplémentaires en matière d'efficacité prises au-delà de 2020 pourraient permettre de réaliser 20 % d'économies en plus au niveau de la consommation d'énergie.

L'UE peut déjà se prévaloir d'un ensemble de textes législatifs sur l'efficacité énergétique – sur les bâtiments, la cogénération, l'éco-conception, l'efficacité énergétique dans les utilisations finales et l'étiquetage des appareils ménagers. La première étape vers une meilleure efficacité énergétique consistera à **transposer et appliquer ces directives de toute urgence** dans l'ensemble des États membres.

Cependant, d'autres mesures peuvent être prises, comme exposées dans la résolution du Parlement européen concernant le Livre vert de la Commission sur l'efficacité énergétique. Pour donner suite à son Livre vert, il est prévu que la Commission propose un **nouveau plan d'action européen sur l'efficacité énergétique**. Ce plan d'action devrait comprendre les éléments politiques clés suivants:

A cet égard, nous accueillons le nouveau plan d'action européen de la Commission concernant l'efficacité énergétique.

**Transport** : Le secteur du transport offre de nombreuses possibilités pour les économies d'énergie et l'efficacité énergétique, associées au besoin urgent de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> dans le cadre du protocole de Kyoto. Presque 60 % de la consommation européenne de pétrole est attribuée au secteur du transport. Au rythme actuel, la consommation de pétrole dans ce secteur seulement devrait augmenter d'au moins 30 % d'ici à 2030, notamment en raison de l'intensification de la circulation.

Afin de minimiser les impacts négatifs du transport sur l'environnement et l'énergie, les alternatives au transport routier qui sont respectueuses de l'environnement – comme le transport ferroviaire, maritime et par voies navigables – doivent être davantage renforcées. Pour y parvenir, nous avons besoin de règles de concurrence loyale entre les différents modes de transport. Pour bien montrer les véritables coûts du transport, nous devons internaliser les coûts externes, notamment pour le transport routier et aérien. Les chemins de fer doivent renforcer leur attrait et améliorer leur efficacité. L'ouverture progressive des chemins de fer nationaux doit se poursuivre et être mise en œuvre uniformément à travers l'Union européenne. Les programmes efficaces qui visent à modifier le transport – comme « Marco Polo » – ne doivent pas devenir la proie du budget restreint de l'UE. La promotion de systèmes de transport public sûrs, respectueux de l'environnement, efficaces et peu coûteux, ainsi que le covoiturage, le partage de voiture, la mobilité non motorisée, le développement du transport public et l'introduction de mesures incitatives pour l'emprunter, sont les mesures les plus importantes à prendre pour réduire l'impact négatif du transport sur l'environnement.

Cependant, alors que la politique européenne doit réduire le transport routier autant que possible, il jouera toujours un rôle important dans un avenir proche. Nous devons donc redoubler d'efforts pour diminuer la consommation d'énergie et la pollution de ce mode de transport.

L'UE devrait aller de l'avant en soumettant des propositions d'harmonisation de l'imposition sur la consommation énergétique des voitures et des autres taxes concernant les voitures, afin de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Elle devrait adopter des limites ambitieuses et des obligations réglementant l'émission de CO<sub>2</sub> pour les voitures, leur permettant de consommer moins de carburant. À court terme, il est crucial de concevoir une voiture consommant au maximum 3 litres pour 100 km à des prix abordables pour tous les automobilistes. En outre, la promotion de la production de carburants de substitution issus de la biomasse doit être une priorité absolue. Ils peuvent réduire la dépendance de l'UE au pétrole et contribuer de manière considérable à la réduction d'émissions de CO<sub>2</sub>.

**Bâtiments** : La directive bâtiments de 2002 devrait faire l'objet d'une évaluation et d'une révision à la demande de la Commission, afin d'étendre progressivement son champ d'application aux bâtiments résidentiels en dessous du seuil de 1000 m<sup>2</sup>. Compte tenu de la nécessité de prendre des mesures relativement aux conséquences sociales des prix élevés de l'énergie, l'action des États membres devrait notamment soutenir les familles et les personnes aux faibles revenus pour qu'elles puissent réaliser des économies d'énergie dans leur foyer, réduisant de ce fait leur facture d'énergie et leur vulnérabilité face aux futures augmentations de prix. Un cadre spécifique à de telles économies existe dans la plupart des nouveaux États membres qui disposent trop souvent d'infrastructures urbaines très gourmandes en énergie. Il peut être en partie financé par le Fonds européen de développement régional et par d'autres programmes européens.

**Imposition** : Les systèmes d'imposition nationaux des États membres devraient encourager les pratiques favorisant un haut rendement énergétique. Dans le domaine de l'imposition indirecte, l'UE devrait proposer un plan à l'échelle européenne pour une imposition

différente des produits consommant peu d'énergie, couvrant le plus grand nombre de produits consommateurs d'énergie, des appareils électroniques aux systèmes de chauffage et aux voitures. Ces systèmes d'imposition devraient être basés sur le principe du « pollueur-payeur ».

**Sensibilisation de l'opinion publique :** L'efficacité énergétique peut être considérablement renforcée en influençant tout simplement le comportement du consommateur. Des campagnes de sensibilisation de l'opinion publique sont nécessaires. Les plans nationaux d'efficacité énergétique, requis à compter de 2007, devraient être largement portés à la connaissance du public dans tous les États membres.

**L'efficacité énergétique doit également être activement encouragée au niveau mondial,** en en faisant une priorité mondiale. Elle devrait être intégrée dans la future stratégie politique étrangère de l'énergie et dans la politique de développement européennes.

**Promouvoir  
les énergies  
renouvelables  
ainsi que les  
bio-énergies**





L'UE ne parviendra pas à atteindre une sécurité énergétique ni à réduire radicalement l'impact de sa consommation d'énergie sur l'environnement sans s'orienter vers les sources d'énergie renouvelables ainsi que vers les bioénergies dans les décennies à venir. Nous devons développer l'utilisation de l'énergie éolienne, de l'énergie solaire, de l'énergie hydraulique, géothermique et de la biomasse (notamment la tourbe) pour la production d'électricité et de combustibles, ainsi que pour le chauffage et le refroidissement. Cette utilisation doit reposer sur des stratégies énergétiques nationales, en tenant compte des différences géographiques, géologiques et climatiques de chaque pays. Toutefois, la part relative des différentes sources d'énergie au niveau national devrait traduire les choix de la politique énergétique européenne, notamment pour les sources d'énergie renouvelables ou les biocarburants.

À une époque où les prix de l'énergie étaient encore relativement peu élevés, l'UE a adopté sa directive sur les énergies renouvelables (2001). Elle a fixé un objectif pour la part européenne d'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables de 21 % d'ici à 2010, contribuant à l'objectif général de 12 % de consommation d'énergie à partir de sources renouvelables d'ici 2010. L'UE a également convenu en 2003 qu'au moins 5,75 % de l'essence et du diesel devraient être des biocarburants d'ici à 2010. Malheureusement, de récents rapports indiquent que la plupart des États membres s'éloignent de leurs objectifs nationaux tant pour la production d'électricité que pour les biocarburants, principalement en raison d'un manque d'investissements et d'un système de financement efficace, ainsi que des barrières d'entrée maintenues par les producteurs actuels d'électricité traditionnelle. Dans les États membres qui ont une part élevée d'énergies renouvelables, il a cependant été démontré qu'avec une volonté politique claire, les énergies renouvelables pouvaient être développées avec succès.

La raison pour laquelle les énergies renouvelables sont favorisées est principalement environnementale, relativement notamment aux obligations de l'Europe dans le cadre du protocole de Kyoto. **La nouvelle réalité énergétique a radicalement changé en faveur des énergies renouvelables**, qui reposent maintenant sur des impératifs environnementaux, mais également sur la sécurité d'approvisionnement, l'innovation et la compétitivité. Les objectifs environnementaux, économiques et géopolitiques sont désormais complémentaires dans le cadre d'un objectif politique plus vaste. Nous devons profiter de ce nouveau contexte pour saisir pleinement **le rôle stratégique et nouveau des énergies renouvelables**.

Le développement des énergies renouvelables doit être placé dans un contexte mondial. La pression croissante exercée sur la demande de combustibles fossiles, et la lutte urgente contre le réchauffement de la planète augmenteront l'attrait des énergies de substitution à travers le monde entier. Même dans des économies émergentes comme l'Inde et la Chine, les énergies renouvelables sont de plus en plus considérées comme faisant partie de la politique énergétique. La demande de technologies renouvelables augmente constamment. **L'UE doit veiller à maintenir son avantage concurrentiel actuel et son avancée technologique dans ce domaine**. Elle peut y parvenir en créant un cadre réglementaire stable pour un développement considérable des énergies renouvelables dans l'UE afin de donner confiance aux investisseurs pour qu'ils puissent investir davantage dans la R&D et la capacité de production des énergies renouvelables.

L'UE et ses États membres doivent faire montre de courage et de détermination politique pour **convenir d'un objectif ambitieux et obligatoire à l'échelle européenne pour une part de 25 % en énergies renouvelables d'ici à 2020**, notamment des objectifs nationaux et sectoriels pour l'électricité, le chauffage et les biocarburants. Le Parlement européen avait déjà demandé l'année dernière un nouvel objectif plus ambitieux pour 2020. L'UE devrait également se fixer un objectif de 50 % d'énergies renouvelables d'ici à 2040, afin d'envoyer un message politique fort de son engagement à long terme pour une société émettant peu de carbone et de plus en plus indépendante de l'énergie.

Il ne suffit pas de fixer des objectifs. Dans le cadre d'une **stratégie européenne générale pour les énergies renouvelables**, des plans d'action nationaux sur l'énergie renouvelable devraient être présentés régulièrement. Ils doivent clairement indiquer les mesures politiques nécessaires pour promouvoir les énergies renouvelables et surmonter les obstacles. Nous nous félicitons de l'engagement de la Commission à présenter une feuille de route pour les sources d'énergie renouvelables. Une stratégie européenne pour les sources d'énergie renouvelables devrait comprendre des mesures visant à :

- garantir un **accès équitable des réseaux électriques à l'électricité renouvelable**, avec le soutien des pouvoirs publics nationaux, qui sera simplifié par la création d'un seul réseau commun européen et la réalisation du marché intérieur de l'électricité; dans ce contexte, il est très important d'œuvrer en faveur de l'intégration d'installations d'énergie éolienne en mer dans un réseau européen ;
- garantir des **investissements publics supplémentaires** en R&D des sources d'énergie renouvelables et le développement de nouvelles capacités de sources d'énergie renouvelables, notamment par le biais de la BEI et du Fonds structurel européen, afin de stimuler suffisamment d'investissements privés ;
- exploiter tout le potentiel des sources d'énergie renouvelables pour le **chauffage et le refroidissement**. Le chauffage représente environ 50 % des besoins en énergie dans l'Union européenne. Grâce à l'initiative du groupe socialiste pour une directive dans ce domaine, la Commission a promis de présenter prochainement une proposition législative.

Il sera également important de promouvoir l'**utilisation des bioénergies**, en s'appuyant sur une stratégie européenne pour les biocarburants, récemment proposée par la Commission, et en définissant une approche politique cohérente couvrant la politique énergétique, les transports, l'agriculture, les forêts, le développement et le commerce.

L'approvisionnement énergétique de l'UE, composé d'une part significative d'énergies renouvelables, requiert également des capacités de stockage et d'utilisation de ces sources énergétiques pour les besoins énergétiques concrets (électricité, chauffage, refroidissement, carburants). Nous demandons dès lors, en parallèle à la promotion des énergies renouvelables, que soient développées et mises au point des technologies de stockage. L'hydrogène, en combinaison avec les piles à combustible, représente à cet égard un vecteur propre et efficace.

**Garantir une  
utilisation plus  
intelligente  
des énergies  
traditionnelles**





Bien que la priorité soit accordée aux sources d'énergie renouvelables, le monde ne sera pas en mesure de se passer des sources d'énergie traditionnelles dans les quelques décennies à venir. Les socialistes sont partagés sur la question du nucléaire. Mais que nous l'aimions ou non, cette source d'énergie regagne en popularité à travers le monde, alors que les centrales de troisième génération produisent davantage et rejettent moins de CO<sub>2</sub>. L'espoir de centrales de quatrième génération, qui auraient la capacité de brûler une partie des déchets nucléaires, semble être pour certains encore plus prometteur.

Néanmoins, l'énergie nucléaire continue à poser de sérieux problèmes (sécurité, stockage des déchets nucléaires, risque de prolifération). L'option nucléaire ne peut pas devenir une politique européenne, mais doit plutôt être le résultat de choix démocratiques dans chacun des États membres. Toutefois, l'Union européenne a l'obligation de financer la recherche pour une meilleure sécurité nucléaire. Le programme ITER nécessite davantage de recherches et ne sera pas disponible avant des décennies à venir. Toujours est-il que la promesse de fusion nucléaire demande une participation active de l'Europe ensemble avec ses partenaires internationaux. En même temps, les socialistes vont oeuvrer au niveau international contre la prolifération et pour une surveillance universelle du nucléaire civile par l'Agence Internationale de l'Énergie, dont les moyens doivent être accrus.

Les progrès technologiques peuvent réduire l'impact des combustibles fossiles sur l'environnement et le climat. Les industries devraient être encouragées à investir dans des technologies de charbon propre et de gazéification du charbon, avec un captage et un stockage du CO<sub>2</sub>.

Les centrales thermiques doivent produire davantage, la cogénération et la trigénération doivent être encouragées, en utilisant la chaleur produite pour approvisionner la transformation industrielle en combustibles, ou même le chauffage et le refroidissement à plus grande échelle. Les technologies de captage et de stockage du CO<sub>2</sub>, et de captage du méthane pour produire de l'énergie, progressent. Nous devons soutenir leur rapide diffusion.

**Une utilisation plus raisonnable des sources d'énergie actuellement prédominantes pourrait contribuer de manière significative aux économies d'énergie et à l'efficacité énergétique, réduisant de ce fait les émissions nocives pour l'environnement. Un ensemble de nouvelles technologies innovantes font leur apparition et ont besoin d'être promues par le biais de réglementations et de politiques (comme les lampes LED permettant d'économiser de l'énergie, ou la mise en veille des appareils électroniques, permettant d'utiliser moins d'énergie).**

# Faire des progrès décisifs en recherche et développement





Le développement d'un système énergétique européen réellement durable à long terme dépendra en grande partie de l'apparition de nouvelles et de meilleures technologies d'énergie propre dans la production et les utilisations finales. **Ces technologies nécessiteront d'importants efforts d'investissement en R&D**, pour permettre un déploiement accéléré d'énergies propres et renouvelables et de produits consommant peu d'énergie. Ce déploiement doit être soutenu par des ressources publiques appropriées sous la forme de dépenses en R&D d'énergie, encourageant de ce fait davantage d'investissements en R&D dans le secteur privé, en faveur d'une politique énergétique durable.

**Au niveau européen, les programmes-cadres successifs de recherche et de développement ont alloué des montants fluctuants à la R&D énergétique** depuis que le premier programme a été créé en 1983. Ce dernier couvre la recherche en matière de piles à hydrogène et de piles à combustible, la production d'électricité renouvelable, la production de combustibles renouvelables, les sources d'énergie renouvelables pour le chauffage et le refroidissement, les technologies de captage et de stockage du CO<sub>2</sub>, les technologies de charbon propre, les réseaux énergétiques intelligents, l'efficacité énergétique et les économies d'énergie, et les connaissances pour l'élaboration de politiques énergétiques. Le 7<sup>e</sup> programme-cadre de recherche Euratom finance la recherche pour l'énergie de fusion (ITER) et la fission nucléaire et la protection des radiations.

**Mais au niveau des États membres, les fonds destinés à la R&D énergétique ont diminué au fil des ans** et cette réduction place l'UE derrière les autres pays industrialisés. Les investissements européens en R&D énergétique sont maintenant inférieurs à ceux du Japon ou des États-Unis. En outre, la plupart des fonds européens ont été consacrés à des sources d'énergie traditionnelles, et plus de la moitié à l'énergie nucléaire. Aujourd'hui, seulement 10 % de ces fonds publics sont alloués à la R&D pour les énergies renouvelables, ce qui représente la moitié du total des fonds R&D dans ce domaine.

Il est nécessaire de créer, au moins, **des conditions identiques pour les sources d'énergie traditionnelles et les sources d'énergie renouvelables** en ce qui concerne la R&D énergétique. Nous devons donc accorder la priorité aux sources d'énergie renouvelables et à l'efficacité énergétique dans les programmes de recherche européens, dont le programme de compétitivité et d'innovation.

Les chiffres révèlent **des différences de plus en plus marquées entre la R&D énergétique et les besoins d'une politique énergétique durable**. Les comparaisons internationales montrent que l'avancée technologique et compétitive de l'UE est menacée à long terme. Les politiques de R&D énergétique de l'UE et de ses États membres doivent être repensées si elles veulent surmonter les obstacles de la nouvelle réalité énergétique mondiale. Le prochain sommet de printemps, qui se tiendra en mars 2007, doit veiller à ce que la future politique énergétique européenne soit soutenue par une **stratégie R&D ambitieuse**, avec des fonds publics incitant à plus de R&D privée, notamment dans les technologies des énergies propres et renouvelables, dont des technologies à plus long terme comme l'hydrogène. Cette stratégie serait mieux placée dans le cadre d'un véritable **domaine de recherche énergétique européen** – privilégiant une étroite coordination afin de maximiser les synergies de recherche et la diffusion d'expertise et de connaissances. En raison de la nature à long terme des investissements en R&D énergétique et dans les nouvelles technologies, ces mesures incitatives doivent être créées par un cadre réglementaire stable et prévisible pour une politique énergétique.

**Des mesures spécifiques devraient être définies pour aller de l'avant**. Une des possibilités consisterait à appliquer une taxe pour chaque litre d'essence, de diesel, de kérosène et de gaz consommé dans l'Union européenne d'un centime par euro, et à investir cette recette fiscale en R&D pour les technologies renouvelables et propres – une mesure susceptible de générer environ 10 milliards d'euros de nouveaux fonds chaque année pour la R&D énergétique. En outre, les sociétés pétrolières qui ont vu leurs bénéfices augmenter récemment suite à l'envolée des prix devraient être encouragées à augmenter leurs investissements privés dans les technologies propres. L'UE devrait relancer le débat sur l'imposition des émissions de CO<sub>2</sub>, avec une réduction correspondante des charges salariales dans tous les pays de l'UE.

# Réaliser un marché énergétique cohérent





Il y a dix ans, l'UE donnait son feu vert pour mettre en place un marché unique de l'électricité (1996) puis du gaz (1998). Les deux directives ont été révisées en 2003. Cependant, comme le reconnaît la Commission, cette **politique a jusqu'à présent presque entièrement échoué**. Le processus engagé n'a pas créé un marché européen compétitif. Dans la pratique, les prix n'ont pas systématiquement baissé. Ils continuent à varier considérablement d'un État membre à un autre. Dans les pays où le marché énergétique a été déréglementé dans un premier temps pour parvenir à un marché cohérent, les consommateurs privés n'en ont tiré aucun bénéfice, ce qui devrait être le principal objectif. La plupart des marchés nationaux du gaz et de l'électricité restent dominés par quelques acteurs principaux. **L'intégration du marché intérieur est très limitée en termes d'interconnexions** entre les fournisseurs nationaux dans le cadre d'un réseau européen de gaz et d'électricité.

Alors que les producteurs d'énergies traditionnelles continuent de contrôler la production et la transmission d'électricité, en raison de la non-dissociation de la production et de la transmission d'énergie, le **marché continue à défavoriser l'électricité produite par des producteurs de sources d'énergie renouvelables** dans un certain nombre d'États membres. Le libre accès aux réseaux doit être garanti dans le cadre d'un marché énergétique intérieur qui fonctionne bien.

En raison de la diversité évidente parmi les États membres, l'apparition de marchés énergétiques régionaux (en Espagne, dans les pays nordiques et baltiques, en France, en Allemagne, et dans les pays du Benelux...) se poursuit. Cette «régionalisation» du marché intérieur peut contribuer à accélérer l'intégration du marché énergétique européen en l'absence de nouveaux obstacles.

L'absence d'un réseau européen est très problématique. Elle limite la capacité de l'UE à gérer les interruptions d'approvisionnement en gaz et en électricité et à mettre en place **des dispositifs de solidarité efficaces entre les États membres**. La non-réalisation du marché énergétique intérieur empêche également **les nouveaux investissements dans les infrastructures**, notamment dans le domaine des sources d'énergie renouvelables.

La création de nouvelles capacités énergétiques peut prendre plus de dix ans dans les États membres, de la planification à la phase opérationnelle, en raison des longs délais des procédures d'autorisation quelquefois requis par la législation européenne. Même la mise en place d'une éolienne requiert une procédure d'autorisation de cinq ans. Il est dans l'intérêt public de raccourcir de tels délais, afin de créer **un environnement réglementaire plus adapté aux investissements**.

En l'absence d'une stratégie claire de politique énergétique à l'échelle européenne, les États membres continuent de servir leurs propres intérêts stratégiques nationaux basés sur des choix et des impératifs politiques nationaux, laissant de ce fait **très peu de place à la coopération politique au niveau européen**.

Alors que la Commission a commencé à exercer une pression sur tout un ensemble d'entreprises énergétiques à travers l'UE en invoquant une attitude anti-compétitive, des points de vue contradictoires sont exprimés relativement à ce que la libéralisation du marché peut accomplir dans le cadre légal actuel, en ce qui concerne la modification des prix et les investissements considérables qui sont nécessaires. Le débat actuel sur l'avenir de la politique énergétique est l'occasion de réaliser le marché intérieur. **En mars 2007, les États membres devraient présenter une vision plus large des intérêts européens communs dans le domaine de l'énergie, afin de placer la réalisation du marché intérieur dans le cadre politique clair qui n'existe pas encore**. En l'absence d'un tel cadre, il est peu probable de parvenir à la réalisation du marché énergétique intérieur.

# Conclusion





**L'Union européenne et ses États membres sont confrontés à des choix stratégiques difficiles et complexes:**

- comment pouvons-nous garantir un développement économique adapté à un niveau de vie élevé basé sur le plein emploi et la cohésion sociale, tout en garantissant la protection de l'environnement, la biodiversité et le développement durable? ;
- comment pouvons-nous réduire les gaz à effet de serre dans l'UE (voire au-delà des 8 % convenus à Kyoto) sans pour autant compromettre la compétitivité européenne? ;
- comment pouvons-nous éviter que l'UE devienne dépendante des importations à hauteur de 70% de son énergie d'ici à 2030 comme prévu, et comment pouvons-nous garantir la sécurité des approvisionnements énergétiques européens dans un monde où les conflits relatifs à l'accès aux sources d'énergie sont susceptibles de se multiplier? ;
- comment pouvons-nous contribuer, au moyen d'exemples et par la diffusion des meilleures technologies possibles, à une réorientation essentielle de la consommation mondiale d'énergie afin qu'elle soit compatible avec les besoins écologiques et climatiques?

**Le groupe socialiste demande plus de solidarité dans la politique énergétique :**

- solidarité au sein de l'UE ;
- solidarité avec les pays en développement ;
- solidarité avec tous ceux qui luttent contre le changement climatique.

Le marché ne peut pas à lui seul garantir que le secteur de l'énergie est efficace pour la croissance, l'investissement et les emplois, et pour améliorer l'environnement. Cela nécessite une stratégie politique. Le groupe socialiste propose une politique énergétique pouvant à la fois créer un développement économique satisfaisant, tenir compte des conséquences sociales de l'augmentation des prix et améliorer l'environnement grâce à une meilleure efficacité énergétique et à une production énergétique durable.

Notre dépendance aux combustibles fossiles doit constamment diminuer. Pour y parvenir :

- la première priorité consiste à économiser l'énergie et à utiliser l'énergie plus efficacement ;
- la deuxième priorité est le développement de sources d'énergie renouvelables, réduisant de ce fait notre dépendance énergétique ;
- la troisième priorité est une utilisation plus intelligente des technologies traditionnelles, qui doivent être plus propres et plus efficaces.

D'une manière générale, nous sommes face à un besoin urgent de promouvoir toutes les formes de recherche, encourageant de ce fait une véritable émulation entre les différentes formes d'énergie, notamment pour limiter les émissions de CO<sub>2</sub>.

L'Union européenne doit avoir pour objectif commun la meilleure répartition possible des différentes sources d'énergie qui soit à la fois intelligente et réalisable, et aussi économique, efficace et écologique que possible. Au sein de l'UE, les défis énergétiques sont de même nature, en dépit des situations énergétiques assez hétérogènes qui prévalent dans les États membres. Chaque État membre se doit d'assumer ses propres responsabilités, en fonction de ses ressources et de ses conditions climatiques, hydrauliques, géologiques et géographiques, mais dans le cadre d'une stratégie européenne commune.

**Le groupe socialiste invite le Conseil européen à définir une stratégie claire pour une politique énergétique commune basée sur la solidarité européenne.**











**[www.socialistgroup.eu](http://www.socialistgroup.eu)**  
**[socialistgroup.climatechange@europarl.europa.eu](mailto:socialistgroup.climatechange@europarl.europa.eu)**